

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Daigneau

Vous êtes convoqués à la première séance régulière de l'année 2019-2020 du conseil d'établissement de l'école Daigneau, le 10 octobre 2019 qui se tiendra au salon du personnel de l'école à 18h30.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la réunion : Lecture de l'article 71**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Questions du public (15 minutes)**
4. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 juin 2019.**
5. **Adoption des règles de régie interne pour l'année 19-20 (art. 67)**
 - a) dates des réunions
6. **Élection aux fonctions internes (art. 56)**
 - a) présidence
 - b) vice-présidence
 - c) nommer 2 personnes de la communauté (art 42-5)
 - d) informer des mécanismes de dénonciation d'intérêts (art. 70)
7. **La parole aux partenaires** : présidence, direction, enseignants, responsable du service de garde, représentant au comité de parents, membre de la communauté.
8. **Suivis au procès-verbal**
 - Finalement pour l'Halloween nous aurons la campagne FRED
 - Costume en éducation physique
 - Projet éducatif
 - Assemblée générale de parents
9. **Questions financières**
 - a) Approbation des activités éducatives (art. 87)
 - b) Fonds à destination spéciale
 - c) Intérêts du FDS
 - d) Projet d'embellissement du parc école.
10. **Questions éducatives**
 - a) Normes et modalités
 - b) Aide aux devoirs
 - c) Projet éducatif/ Plan d'action
11. **Questions générales**
 - a) Photos scolaires
 - b) Lettre pour la chorale
 - c) Projet cafétéria
12. **Levée de l'assemblée**

Sylvie Pitre
Directrice

Shawn Dionne
Président